



# ALNU Info

**Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies asbl (ALNU)**

Adresse : 3, route d'Arlon L-8009 STRASSEN

Téléphone : (+352) 46 14 68 Télécopie : (+352) 46 14 69

Adresse électronique : [alnu@pt.lu](mailto:alnu@pt.lu)

Adresse Internet : <https://alnu.lu>

Nouveaux Membres : <https://alnu.lu/devenir-membre>

Facebook : [www.facebook.com/ALNU.Luxembourg/](https://www.facebook.com/ALNU.Luxembourg/)

Coordonnées bancaires : CCPLLULL, LU95 1111 0248 7038 0000

Décembre 2025

Édition : Anny Schortgen et André Rollinger

- **Séminaire « Info sharing on key UN topics by ALNU » le 13 novembre 2025**
- **Conférence des Parties des Nations Unies sur le changement climatique 2025 (COP 30) à Belém au Brésil : Un bilan contrasté avec certaines avancées**

## Séminaire « Info sharing on key UN topics by ALNU » le 13 novembre 2025

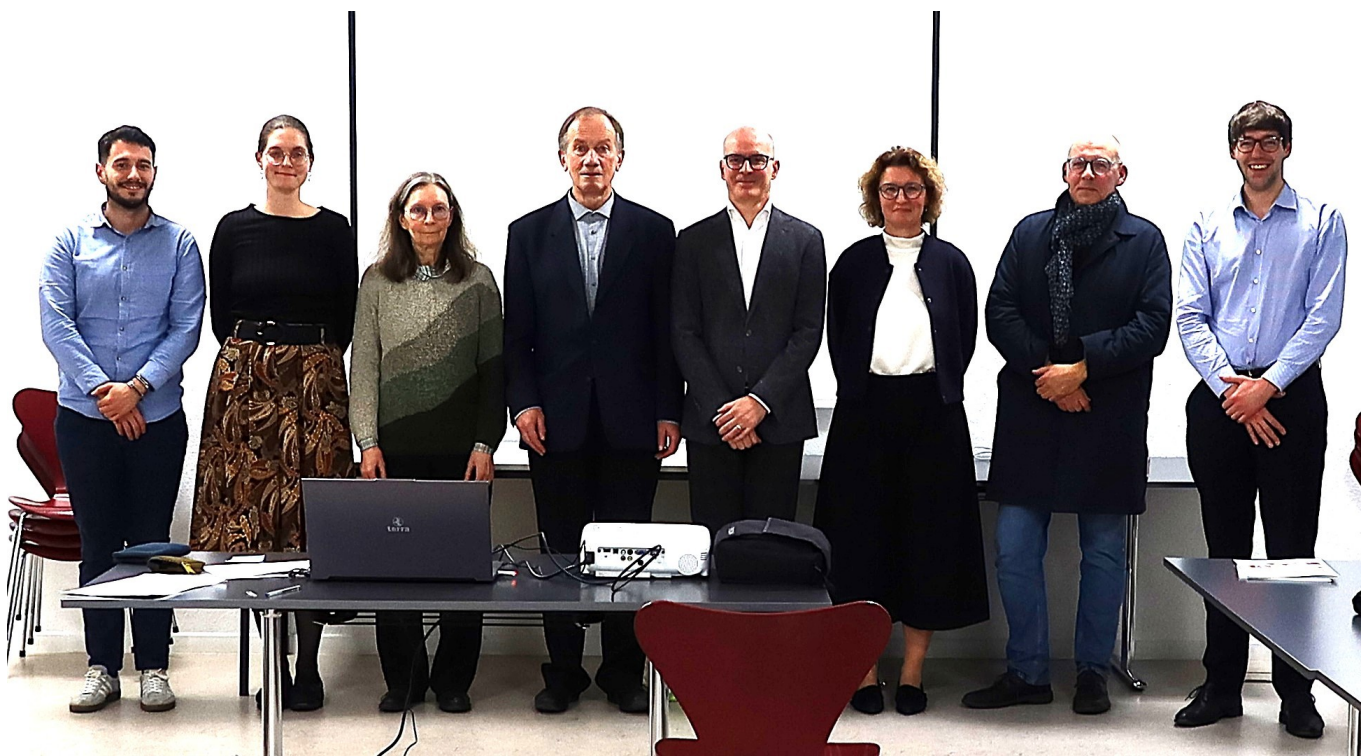
### Introduction par M. André Rollinger, président de l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU)

M. André Rollinger, président de l'ALNU, souhaite la bienvenue à tous les participants au séminaire annuel « Info sharing on key UN topics » et leur soumet quelques réflexions.

Le multilatéralisme et la coopération internationale sont soumis aux aléas contraires d'un monde polarisé entre différentes sphères d'influence, d'une multiplication des crises, des conflits et des intempéries extrêmes ainsi que d'une augmentation continue des inégalités. Le dernier rapport 2025 des Nations unies sur le développement durable en fait état au niveau du développement : seulement 18% des objectifs de développement durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations unies (ONU) sont sur la bonne voie, environ 48% connaissent un progrès minimal ou modéré et environ 33% sont bloqués au même niveau ou en régression. Il s'agira d'établir un bilan définitif de l'agenda 2015-2030 des ODD sur la base d'indicateurs mesurables en 2030, sans pouvoir se référer à des prévisions et des engagements ultérieurs en 2035, 2040, voire même en 2050.

Ce séminaire offre une opportunité de témoigner d'un support renouvelé pour les objectifs et les missions des Nations unies, y compris ses objectifs de développement durables dont l'importance reste déterminante pour l'évolution vers une société plus équitable, paisible et prospère dans un environnement naturel sain et varié. Il se propose de mettre en évidence certaines priorités en relation avec La Semaine de haut niveau de la 80<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies (22 au 29 septembre 2025), y compris l'initiative UN80 et le Pacte pour le futur 2024 et ses Déclarations sur les générations futures et l'inclusion numérique.

Remarque : L'un ou l'autre commentaire de l'audience est ajouté en relation avec les interventions.



De gauche à droite, les intervenants : M. Pedro Malheiro, Mme Sophie Schram, M. Marc Pauly (5<sup>e</sup> à partir de la gauche), Mme Véronique Krettels, M. Marc Schoentgen et M. Ben Max, et pour l'ALNU : Mme Anne-Marie Schortgen (3<sup>e</sup> à partir de la gauche) et M. André Rollinger (4<sup>e</sup> à partir de la gauche) (photo prise par Mme Monique Kieffer de l'ALNU)

## **Interventions de M. Marc Schoentgen, directeur du « Zentrum fir politesch Bildung » (ZpB) et de Mme Véronique Krettels, collaboratrice du ZpB**

Le ZpB a comme mission de « promouvoir la citoyenneté et l'engagement à travers une meilleure compréhension de la démocratie et des défis sociétaux actuels ». L'éducation à la citoyenneté (« politesch Bildung »), qui vise à renforcer les compétences démocratiques, inclut tous les processus qui ont une influence sur chaque individu (enfant, jeune et adulte) par le biais d'institutions, de groupes ou de médias divers et se passe dans un cadre formel (par ex. dans les écoles) et non formel (par ex. dans les maisons de jeunes) mais aussi dans les familles et d'autres situations quotidiennes. Elle ne se résume donc pas à enseigner le fonctionnement des institutions. Elle part des 3 principes du consensus de Beutelsbach. Premièrement, l'interdiction d'endoctrinement, qui considère que dans une société démocratique, les citoyen-ne-s, c'est-à-dire les enfants, les jeunes et les adultes, doivent former leur jugement de manière autonome. Deuxièmement, la règle de la controverse, qui exige que ce qui suscite la controverse dans les sciences et en politique soit présenté de la même manière dans l'éducation à la citoyenneté et qu'il s'agit donc d'examiner en détail les différents points de vue, options ou modèles d'interprétation. Troisièmement, l'enseignement axé sur l'apprenant-e et sur l'action, qui prévoit que l'apprenant-e devra être en mesure d'analyser une situation politique pour rechercher les moyens et les procédures qui lui permettront d'exercer une influence dans le sens qui lui convient. Le travail du ZpB est indépendant des partis politiques sans être neutre. L'égalité en dignité de tous les êtres humains est le principe directeur de son action.

Les brochures « Duerchbléck », élaborées par le ZpB, présentent des thèmes d'actualité offrant des informations spécifiques sur le Luxembourg et d'autres sujets susceptibles d'être traités de manière transdisciplinaire et axés sur le Luxembourg. Elles s'adressent aux enseignant-e-s de l'enseignement secondaire. Le « Duerchbléck » Nr 13 présente du matériel pédagogique sur la politique étrangère et de sécurité reposant sur le principe des « trois D » : la défense, la diplomatie et le développement. Il explique que le Luxembourg est membre à part entière de l'Assemblée générale des Nations unies, a été membre non permanent du Conseil de sécurité et participe à des missions de maintien de paix de l'ONU, par exemple

en ex-Yougoslavie, en Afghanistan, au Mali. Le Luxembourg et l'Union européenne (UE) s'alignent sur les 17 ODD de l'ONU. Dans ce cadre, le ZpB met entre autres l'accent sur l'inclusion financière, la bonne gouvernance, la promotion des droits humains, en particulier l'égalité et les droits des femmes, ainsi que sur la protection du climat. Il rappelle que depuis 2009 le gouvernement investit environ 1% du Revenu national brut (RNB) dans la coopération au développement et soutient de plus le secteur privé et les organisations non gouvernementales (ONG) par des subventions et des allègements fiscaux lorsqu'ils s'engagent dans des projets d'aide au développement.

Le ZpB produit également des « factsheets » d'une page, dont un sur le Luxembourg et l'ONU, qui s'adressent aux jeunes et aux adultes qui recherchent des informations claires et concises.

Les cubes des ODD de l'ONU du ZpB sont destinés à l'éducation formelle et non formelle des jeunes et des adultes. Ils fournissent aux jeunes des éléments de réflexion et des compétences pour prendre des décisions pour leur avenir.

Les « E Bléck op » pour les enseignant-e-s de l'enseignement secondaire traitent d'un sujet d'actualité spécifique concernant la vie politique au Luxembourg. « E Bléck op » Nr 3 « Overshoot Day Luxembourg » propose quelques méthodes et du matériel pour aborder notre consommation excessive des ressources naturelles ainsi que ses implications sociales et politiques. Le Luxembourg est le premier pays d'Europe et de l'Union européenne à atteindre son Overshoot Day suivant les calculs du Global Footprint Network.

Commentaire : Dans un monde en profonde mutation, il serait judicieux de connaître également la situation actuelle de la participation du Luxembourg en intégration avec des pays voisins à des missions de la paix de l'ONU.

### **Interventions de Mme Sophie Schram, secrétaire de légation à la Direction de la coopération au développement au Ministère des affaires étrangères (MAE) et de M. Pedro Malheiro, conseiller technique auprès de LuxDev (Agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement)**

En 2024, l'aide publique au développement (APD) du Luxembourg s'élève à 551,71 millions d'euros, soit 1% du Revenu national brut (RNB). La mise en œuvre de la politique de coopération au développement sur le terrain se fait à travers des voies bilatérales, principalement par l'agence LuxDev, et multilatérales par des agences des Nations unies ou de l'Union européenne. La réalisation de la politique de coopération luxembourgeoise se fait également, d'une part, par la société civile - des organisations non gouvernementales de développement (ONGD) luxembourgeoises agréées bénéficiant d'un cofinancement direct -, d'autre part, par le secteur privé avec lequel des partenariats public-privé sont établis. De plus, le Luxembourg soutient des ONG et institutions engagées dans le domaine de la microfinance. L'aide publique au développement comprend par ailleurs un volet d'action humanitaire, qui se conçoit dans le respect des principes humanitaires internationaux et du droit international humanitaire. 46 % de l'APD sont destinés au soutien de projets bilatéraux en Afrique, en Amérique centrale, en Asie et en Europe. 30 % de l'APD sont pris pour soutenir des projets multilatéraux en collaboration avec les Nations unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Union européenne. 17% de l'APD sont dédiés au soutien de l'action humanitaire, telle la plateforme mobile de télécommunication par satellite à déploiement rapide appelée emergency.lu. 7% de l'APD sont utilisés pour subventionner 83 ONG de la société civile. L'engagement couvre le secteur privé, la finance inclusive, le Digital 4 Development (D4D) ainsi que la recherche et la science. Les partenaires bilatéraux de la Coopération luxembourgeoise comprennent le Bénin, le Burkina Faso, le Cabo Verde, le Mali, le Niger (suite au coup d'État de 2023 au Niger, le Luxembourg a suspendu les programmes de coopération

bilatérale), le Rwanda, le Sénégal, le Togo (l'accord général de coopération a été signé en septembre 2024 en marge de l'Assemblée générale des Nations unies) en Afrique subsaharienne, le Costa Rica, le El Salvador en Amérique centrale, l'Afghanistan, le Laos, la Mongolie, les Territoires palestiniens occupés, le Vietnam en Asie et le Kosovo et l'Ukraine en Europe.

La Stratégie « Global Gateway » a été lancée en 2021 par la Commission européenne et la haute représentante de l'UE. L'objectif de l'UE est de contribuer à la réduction du déficit d'investissement mondial dans les secteurs du numérique, de l'énergie et des transports, ainsi que des systèmes de santé, d'éducation et de recherche. La stratégie est alignée sur le programme des Nations unies à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable. Entre 2021 et 2024 les investissements « Global Gateway » s'élèvent à 306 798 millions euros avec 26 % allant en Afrique Subsaharienne, 25 % allant au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 16% allant en Asie-Pacifique, 10% allant en Amérique Latine et aux Caraïbes, 9% allant au Voisinage Oriental, 9% allant aux Balkans Occidentaux et 5% allant au « Global ». Les instruments de mise en œuvre comprennent, d'une part, l'approche « développement » de l'«Équipe Europe», qui réunit l'UE et les États membres de l'UE avec leurs institutions financières et de développement et, d'autre part, l'approche « investissement », soit la mobilisation du secteur privé pour mobiliser des investissements ayant un impact transformationnel. Le Luxembourg s'engage dans la Team Europe Initiative (TEI) régionale, qui couvre le secteur manufacturier et l'accès aux vaccins, à la médecine et aux technologies de la santé en Afrique et dans la TEI mondiale, qui couvre la Global Green Bond Initiative (GGBI).

Des projets phares avec une contribution du Luxembourg sont, d'une part, la construction d'une installation de pompage et de stockage sur l'île de Santiago de la République du Cabo Verde dans le cadre du « Green Deal » et, d'autre part, l'initiative « FIT ! Sénégal » dans le domaine de la formation professionnelle et de l'emploi à l'horizon des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) Dakar 2026.

Commentaire : On peut avoir l'impression que la planification et la mise en oeuvre de certains grands projets d'infrastructure du « Global Gateway » en Afrique nécessitent un temps allongé, alors que la Chine semble avancer à grands pas dans ses projets de la « Belt and Road Initiative » (Initiative route et ceinture, la nouvelle route de la soie).



Une partie de la salle durant le séminaire (photo prise par Mme Monique Kieffer de l'ALNU)

## **Interventions de M. Ben Max, coordinateur du département « Promouvoir l'inclusion numérique » au Ministère de la digitalisation et de M. Marc Pauly, conseiller en transformation numérique au Ministère de la digitalisation**

Le Pacte pour l'avenir 2024 de l'ONU, auquel est annexé le Pacte numérique mondial, met en évidence l'importance de l'inclusion numérique pour réduire les inégalités. Son objectif est de garantir un accès équitable aux technologies, à l'internet et aux compétences numériques. Les États se sont engagés à « réduire la fracture numérique » et à « assurer la gouvernance éthique et inclusive des technologies ». Les actions luxembourgeoises concrétisent la vision du Pacte, soient l'inclusion, l'équité, l'accessibilité universelle, ainsi que la gouvernance éthique du numérique et la coopération internationale.

Dans le cadre du Plan d'action national d'inclusion numérique les initiatives concrètes suivantes sont mises en œuvre : l'appel à projets annuel pour le financement de projets-pilotes ; le portail « zesummendigital.lu », qui est le point central d'information et de ressources ; les formations en compétences numériques ; la promotion du langage simple et le projet « AccessiLingua » ; l'étude sur l'impact des évolutions digitales ; le mandat numérique sur la plateforme « MyGuichet.lu » ; les outils didactiques pour accéder aux services étatiques numériques ; des événements autour de l'inclusion numérique.

En accord avec l'objectif 4 du Pacte numérique mondial de l'ONU de promouvoir des modèles de gouvernance des données, qui soient responsables, équitables et interopérables, le projet « Once only » a été lancé. Il a comme principe de faire en sorte que les citoyens et les entreprises ne soient pas obligés de fournir à l'État des informations dont il dispose déjà, de sorte que ces informations soient fournies SEULEMENT UNE FOIS. Par exemple, une fois que le citoyen est identifié, l'État dispose déjà de sa date de naissance, de son état civil, de ses informations fiscales, de son affiliation à une caisse de santé. Pour mettre en place le Principe « ONCE ONLY », les ministères et administrations vont collaborer pour fluidifier l'échange de ces informations. Cela passera par l'élaboration d'un catalogue de données et la conclusion de protocoles d'échange entre acteurs publics. À la fin du traitement d'un dossier, les informations obtenues d'une administration source responsable de leur tenue à jour sont effacées chez l'administration demandeuse. Au niveau européen, le Data Governance Act (2022) favorise le partage sécurisé et contrôlé des données entre organismes publics (et privés).

L'objectif 5 du Pacte numérique mondial de l'ONU prévoit de renforcer la gouvernance internationale de l'intelligence artificielle pour le bien de l'humanité. Le succès de l'intelligence artificielle générative (par exemple ChatGPT) montre que ces outils sont précieux, y compris pour l'État luxembourgeois. Ces outils permettent de s'acquitter de certaines tâches de manière efficace et (souvent) satisfaisante, telles la recherche d'informations, l'analyse de documents, la rédaction de textes/ supports de communication. Un problème majeur pour le Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE) est que certains documents ou informations – plus ou moins confidentiels – ne doivent pas être partagés avec des acteurs privés étrangers, résidant souvent hors de l'UE. Pour le solutionner, on prévoit l'hébergement d'un écosystème complet pour l'intelligence artificielle sur des machines contrôlées par l'État, le GovCloud.

Le gouvernement luxembourgeois a signé en juin 2025 un partenariat stratégique avec Mistral AI, une startup européenne spécialisée dans le développement de modèles de langage avancés et de solutions d'intelligence artificielle, visant à renforcer l'innovation technologique et à promouvoir le développement et l'adoption de l'intelligence artificielle au Luxembourg.

Tech-in-Gov est un appel à projets au profit des services publics luxembourgeois lancé annuellement par le Ministère de la digitalisation dans les domaines de l'intelligence artificielle, des données et de

l'interopérabilité. Les projets retenus obtiennent un financement et un accompagnement de la part du ministère.

Commentaire : Au niveau de l'inclusion, la digitalisation devrait être prise en considération ensemble avec les autres moyens de communication oraux et visuels. Il peut s'avérer difficile de distinguer ce qui a été généré par les hommes et par l'intelligence artificielle.



Participants au séminaire (photo prise par le participant M. Mohamed Hamdi)

Les interventions ont été suivies d'un échange de vues et d'une légère collation.

---

## Conférence des Parties des Nations Unies sur le changement climatique 2025 (COP 30) à Belém au Brésil : Un bilan contrasté avec certaines avancées

La **30<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP30)** à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s'est tenue dans la partie orientale de l'Amazonie, à **Belém, au Brésil**, du 10 au 21 novembre 2025. Dix ans après l'Accord de Paris, ce sommet s'inscrivait dans un contexte d'urgence: l'année 2024 a été la première pour laquelle la température moyenne a déjà dépassé au niveau mondial le seuil de réchauffement de 1,5°C selon Copernicus, le programme d'observation de la Terre de l'Union européenne.

L'événement dirigé par le Président du pays hôte, **Luiz Inácio Lula da Silva (Brésil)**, a vu la participation d'environ **50 000 personnes** à Belém. Le COP 30 a accueilli plusieurs chefs d'État européens de premier plan lors du segment de haut niveau, notamment le Président **Emmanuel Macron (France)** et le Chancelier **Friedrich Merz (Allemagne)**. Cependant, l'absence des dirigeants des plus grands pays émetteurs, comme la **Chine** et les **États-Unis** (suite au retrait de l'Accord de Paris annoncé par **Donald Trump**) a fortement pesé d'une manière générale sur le manque d'ambition du texte final.

## Trois enjeux cruciaux de la Conférence

### 1. Le Bilan Mondial et la fracture sur les énergies fossiles

Le cœur des négociations portait sur le **Bilan Mondial** (Global Stocktake), des progrès accomplis et l'urgence de réduire partout les émissions de gaz à effet de serre.

- **La fracture sur les énergies fossiles** : L'un des principaux obstacles fut l'absence d'accord sur le lancement de **feuilles de route** claires pour une **sortie progressive des énergies fossiles**. Malgré des initiatives pour une ambition forte de l'Union européenne, y compris la France et le Luxembourg et d'autres parties, le texte final, jugé *a minima*, n'a pas inclus cette ambition, en grande partie à cause de l'opposition de plusieurs États producteurs.

### 2. Financement, adaptation et justice climatique

Les besoins des pays en développement, particulièrement vulnérables aux impacts climatiques, ont dominé la thématique du financement.

- **Avancées sur l'adaptation** : Les négociations ont permis d'établir un objectif d'**augmentation des financements pour l'adaptation**.
- **Fonds Pertes et Préjudices** : Le soutien au **Fonds pour répondre aux Pertes et Préjudices** (Loss and Damage Fund) a été réaffirmé, avec l'annonce du démarrage des premiers projets en 2026.

### 3. Amazonie, biodiversité et gouvernance de l'information

La conférence s'étant déroulée aux portes de l'Amazonie, le rôle des écosystèmes et la protection des peuples autochtones étaient au centre des préoccupations.

- **Climat et Biodiversité** : Le Brésil a mis en avant un « *Mécanisme pour la préservation des forêts tropicales* », soulignant la nécessité d'**intégrer climat et biodiversité** et de protéger les forêts comme puits naturels de carbone. Le 'Tropical Forest Forever Facility', un fonds mondial d'un montant total à moyen terme de 125 milliards de dollars dont 25 milliards de la part de différents Etats, a été lancé afin de financer la conservation des forêts tropicales à travers le monde. La démarcation de dix territoires autochtones supplémentaires au Brésil a été annoncée.
- **Gouvernance de l'information** : La lutte contre la **désinformation climatique** a été inscrite pour la première fois à l'Agenda d'Action de la COP30, avec la signature au début d'une bonne douzaine d'Etats de la Déclaration sur l'intégrité de l'information sur les changements climatiques. Le Luxembourg ne fait pas encore partie de ces Etats, à l'inverse de ses pays avoisinants.

### Focus national : Le Luxembourg, un acteur engagé et visible

Le Luxembourg a marqué sa présence à la COP30 par un engagement renforcé et une visibilité inédite :

- **Premier pavillon national** : Sous le thème « *Mutirão Meets Luxembourg* », il a mis en avant son leadership en finance durable, technologies vertes et innovation, et a été récompensé par les Délégués Jeunesse européens pour son engagement en faveur des jeunes.
- **Financement climatique accru** : Le financement climatique international du Luxembourg passera de 220 à 320 millions d'euros sur cinq ans, dans le cadre de la stratégie *Climate Nexus* et du projet *Rio Changemakers* favorisant les solutions fondées sur la nature.

## Prochaines Étapes et Perspectives : Après Belém, l'heure des actes

La conclusion de la COP30, jugée encourageante sur la voie du dialogue mais insuffisante sur l'ambition, ouvre une période cruciale de mise en œuvre.

1. **Révision Accélérée des NDC** : Le principal impératif est la nécessité pour les nations de soumettre des **Contributions Déterminées au Niveau National (NDC) révisées et plus ambitieuses** afin de combler le fossé d'émissions, notamment celles des 80 États en retard sur leurs engagements.
2. **Opérationnalisation du Financement** : Les efforts doivent se concentrer sur la capitalisation et le démarrage effectif des projets financés par le **Fonds Pertes et Préjudices en 2026**.
3. **COP31 en Turquie** : La COP31 aura lieu en novembre 2026 en Turquie.
4. **Action Non-Étatique** : La mobilisation des acteurs non-gouvernementaux, des entreprises et des autorités locales reste essentielle pour accélérer la transition, en dehors du cadre formel des négociations intergouvernementales.

### Conclusion

La COP30 à Belém restera un moment **symbolique et contrasté** pour la diplomatie climatique.

**Symbolique**, car elle a ancré la discussion au cœur de l'Amazonie et a permis une reconnaissance accrue des besoins en financement pour l'adaptation et les pertes, notamment via l'engagement renforcé des pays. **Contrastée** par l'insuffisance de l'ambition du texte final sur la sortie progressive des énergies fossiles.

Le bilan rappelle que la trajectoire vers la neutralité carbone est désormais engagée, mais à une vitesse insuffisante. Pour faire face à l'urgence climatique, les pays de l'Union européenne devraient en tenir compte également au niveau de la cohérence des politiques dans les relations internationales. Or, après la fin de la COP30, le Parlement européen a fait un vote pour affaiblir et reporter une deuxième fois un règlement de l'Union européenne sur la déforestation, visant à limiter l'importation en Europe de produits issus de terres déforestées.

Aurora Gualtieri